introduit dans ses qualités habituelles des éléments nouveaux qui leur donnaient plus de puissance et d'élévation. Sa *Leçon de flûte* (1859), ses *Petits frileux*, exposés, croyons-nous, au même Salon, indiquèrent plus vivement encore que le rire malin, la mordante saillie, qui faisaient les frais de la plupart des créations de l'époque antérieure, avaient fait place à la simplicité naïve d'un poëte ému qui raconte, en pleurant quelquefois, les scènes de la vie intime qu'il observe finement. Or, à ce point de vue plus large, l'idée s'élève nécessairement : la plaisanterie, naguère bouffonne seulement, se fait discrète et de bon goût; elle ne hante plus que les gens d'un certain monde : elle a mis des gants. Il est des amateurs qui préfèrent le gros sel des morceaux du début, l'inhabile *furia* de cette brosse impatiente qui voulait indiquer en quelques traits hardis l'impression éprouvée par le peintre, à la rectitude savante d'un métier infaillible, aux subtilités d'une intention trop délicatement accusée. Et ils ont peut-être raison. Les qualités du savoir ne sauraient jamais remplacer les charmes de l'instinct. Il en est de quelques peintres comme de l'alouette, dont le chant naturel est supérieur à celui qu'elle apprend d'une serinette; la peinture qui leur vient comme le chant vient à l'oiseau est souvent préférable à celle qu'ils apprennent de l'étude et de la réflexion.

Toujours est-il, néanmoins, que les œuvres de la seconde manière révèlent un talent plus mûr, plus sérieux peut-être, et partant plus réel. La *Petite école* et *Dieppe*, du Salon de 1861; le *Retour du bois*, l'*Effet de neige*, la *Grand'mère*, de 1863, sont vraiment de petits chefs-d'œuvre d'exécution, où le métier est savant, d'une habileté prudente et sûre. Les *Fileuses* et la *Jeune fille cousant* (1864) sont peut-être les deux compositions les plus réussies de cette dernière phase. Elles sont d'autant plus remarquables qu'elles ont la fraîcheur d'idée, la naïveté d'intention qui faisaient le charme des premières toiles, et qu'elles ont, de plus, la solidité d'exécution que donne une longue expérience.

M. Frère a exposé, en outre : le *Jour des Rameaux* et l'*Ouvroir à Ecouen* (1866); les *Premiers pas*; la *Prière*; le *Bénédicité*; la *Bibliothèque*; les *Petits bûcherons*; *Intérieur à Royat*; le *Poêle*, à l'Exposition universelle de 1867; les *Couseuses* (1868); *Sortie de l'école des filles*; *Sortie de l'école des garçons* (1869), etc.

Plusieurs récompenses avaient consacré les progrès de M. Edouard Frère : une 3me médaille en 1850, une 2me en 1852 l'avaient conduit au ruban.

FRÈRE-ORBAN (Hubert-Joseph-Walter), jurisconsulte et homme d'Etat belge, né à Liége en 1812. Son père était portier de la loge maçonnique à Liége. Le jeune Frère-Orban fit ses études de droit en Belgique et en France, où il cultiva en même temps la littérature. Pendant son séjour à Paris, il composa une comédie en trois actes : *Trois jours d'une coquette*, qu'il fit jouer par la suite à Liége. De retour dans sa ville natale, il y suivit avec succès la carrière du barreau, devint bientôt un des membres influents du parti libéral, prit part, lors de la révolution de 1830, à la fondation de journaux destinés à soutenir la cause nationale, et, à partir de cette époque, il ne cessa de combattre le parti catholique rétrograde. Elu représentant de Liége à la Chambre de 1847, il fut appelé, cette année même, à prendre le portefeuille des finances, puis celui des travaux publics et devint de nouveau ministre des finances de 1848 à 1852. Pendant le temps de son passage aux affaires, il conjura la crise financière qui suivit la révolution de 1848, en organisant la banque nationale de Belgique et en apportant diverses modifications dans les institutions de crédit. En 1852, il quitta le pouvoir en même temps que M. Rogier, rentra dans les rangs de l'opposition libérale pendant les ministères de Brouckère et de Decker, et reprit, en 1857, le portefeuille des finances. L'opposition qu'il fit, en 1861, au traité de commerce avec la France et au cours légal des monnaies d'or françaises, et l'échec qu'il subit, amenèrent alors sa démission. Toutefois, il rentra bientôt après dans le cabinet en qualité de ministre d'Etat, et, dès le mois d'octobre 1861, il devenait encore une fois ministre des finances. M. Frère-Orban resta au pouvoir après l'avénement de Léopold II (1865) et fut chargé en 1868, lorsque le cabinet dont il faisait partie avec M. Rogier donna sa démission, de former un nouveau cabinet dans lequel il eut la présidence du conseil (3 janvier). Cette même année, il s'éleva un conflit entre le gouvernement belge et le gouvernement français, au sujet de la loi relative aux chemins de fer belges et de la cession des lignes du Luxembourg à une compagnie française. Le Sénat belge ayant repoussé cette cession comme contraire aux intérêts politiques les plus élevés du pays, l'opinion s'émut vivement, et il fut un instant question d'une rupture entre la Belgique et la France; mais, à la suite de négociations longues et difficiles, M. Frère-Orban et le ministre français de La Guéronnière en arrivèrent à un arrangement, et il fut reconnu que la cession, cause du conflit, ne portait aucune atteinte au droit de pleine propriété de l'Etat sur les lignes concédées, et n'avait qu'une portée exclusivement commerciale (avril-juillet 1869). C'est à l'initiative de M. Frère-Orban que sont dus l'abolition des octrois en Belgique, la suppression de l'impôt sur le sel, l'établissement d'une taxe postale uniforme, réduite à 0 fr. 10 pour toute la Belgique. Cet homme d'Etat est regardé comme le chef du parti doctrinaire belge, qui a joué un rôle important entre l'ultramontanisme d'un côté et les réformistes radicaux de l'autre. Autant ses réformes économiques le recommandent, autant sa politique est mesquine, étroite et arriérée. Il a combattu le suffrage universel, la réduction même du cens électoral, et s'est prononcé contre l'instruction obligatoire proposée par les républicains. Cet homme d'Etat a une énergie tenace, une fermeté de volonté qui va quelquefois jusqu'à l'entêtement; c'est, au reste, un homme de beaucoup d'esprit et un orateur de grand talent.

Les élections du mois de juin 1870 ayant donné la majorité au parti catholique, M. Frère-Orban dut sortir du cabinet, ainsi que tous ses collègues, et fut remplacé le 1er juillet suivant dans la présidence du conseil des ministres par M. Joseph d'Anethan.

FRÉRÉE s. f. (fré-ré — de *Frère*, méd. fr.). Entom. Genre d'insectes diptères, de la famille des calyptérées, dont l'espèce type se trouve, mais fort rarement, en Europe.

FRÉRET (Nicolas), chronologiste, géographe, philosophe, orientaliste, philologue, et l'un des savants les plus illustres que la France ait produits, né à Paris en 1688, mort en 1749. Sa famille le destinait au barreau; mais il y renonça de lui-même, irrésistiblement entraîné vers les sciences philosophiques et historiques. Jamais vocation ne se révéla d'une manière plus éclatante : à vingt ans, il était déjà familiarisé avec toutes les sciences humaines, avec les langues anciennes, les langues orientales et la plupart des idiomes de l'Europe. Un savoir aussi extraordinaire lui mérita d'illustres amitiés; Bougainville, Boulainvilliers s'intéressèrent à l'avenir du jeune érudit et le firent admettre (1714) à l'Académie des inscriptions, en qualité d'élève. Il signala ses débuts dans cette compagnie par la lecture d'un *Mémoire sur l'origine des Français*, où se trouve résolue pour la première fois, d'une manière aussi exacte que neuve et hardie, la question tant de fois débattue de l'origine des Francs. Toutes les données banales de l'ancienne école historique se trouvaient renversées dans une suite de propositions, *qui sont aujourd'hui des axiomes historiques*, dit M. Augustin Thierry, mais qui blessaient alors toutes les idées reçues et qui parurent injurieuses pour nos ancêtres de la race franque. Chose inouïe! Fréret fut jeté à la Bastille à cause de cet admirable mémoire qui commençait la restauration de notre histoire nationale! On croit généralement que ce fut sur une dénonciation de l'abbé Vertot, qui tenait pour l'ancien système. « Si cet homme de génie, dit encore M. Augustin Thierry, eût rencontré de son temps la liberté du nôtre, la science de nos origines sociales, de nos vieilles mœurs, de nos institutions aurait avancé d'un siècle. » Dans sa prison, Fréret s'occupa de la composition d'une grammaire chinoise, cultivant ainsi, comme il le fit toute sa vie, les genres les plus opposés avec une égale puissance et une étonnante supériorité. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, il entra comme associé à l'Académie des inscriptions (1716), qui le nomma plus tard secrétaire perpétuel (1743). Toute sa vie fut concentrée dans les travaux immenses qu'il soumit aux discussions de cette compagnie, et qu'il inséra dans le recueil de ses mémoires. Vivant dans une solitude presque claustrale, avare de son temps au point de s'abstenir presque complétement d'assister aux séances de l'Académie, il ne paraissait que pour communiquer à ses confrères le résultat de ses investigations et de ses études. Chronologie, critique historique, géographie, philosophie, mythologie, philologie, grammaire, histoire, archéologie, religions, il explora toutes les sciences, les éclairant l'une par l'autre, créant des méthodes, renouvelant l'histoire et la géographie anciennes, ouvrant des routes nouvelles et portant la lumière dans une foule de questions qui n'avaient pas encore été agitées, telles que la chronologie anté-historique, le degré de valeur historique des traditions, la critique des anciennes histoires, le chaos des annales des anciens empires d'Orient, etc. Ses recherches sur la géographie ancienne, malgré l'état d'imperfection de la science à cette époque, témoignent de son immense érudition sur la matière. On aura une idée des prodigieux travaux auxquels il se livrait pour suppléer à l'insuffisance de documents, quand on saura qu'on trouva parmi ses papiers 1,357 cartes géographiques, toutes de sa main, et concernant la Gaule, l'Italie, la Grèce, l'Archipel, l'Asie Mineure, l'Arménie, la Perse, etc. Ses travaux sur les re ligions de la Grèce, de l'Inde, de l'Egypte, de la Germanie, de la Gaule, etc., le placèrent au premier rang parmi les mythologues. Il apporta dans ces difficiles questions sa puissante critique, son sens profond, son savoir universel et sa dialectique nette, vigoureuse et sobre. Il repousse le système des *évhéméristes* (qui consiste, comme on sait, à rattacher tous les mythes à des faits historiques), et n'assigne à l'élément historique qu'une place secondaire parmi les éléments dont se compose toute mythologie. Il fut aussi l'un des créateurs de la philologie comparée, composa trente vocabulaires et fit connaître le vrai système de la langue chinoise. Il serait impossible d'énumérer ici les ouvrages et les mémoires de Fréret; le nombre et l'importance en sont tels qu'il semble impossible qu'une vie d'homme ait pu suffire à leur composition et surtout à l'acquisition d'une somme aussi considérable de connaissances. Il savait même les choses que les savants n'ont pas honte d'ignorer, telles que les annales des peuples barbares. Un Russe, qui se croyait et qui était, en effet, fort érudit dans l'histoire de son propre pays, fut rempli d'étonnement, en conversant avec Fréret, de voir que celui-ci était encore plus versé dans cette aride matière. Les œuvres de littérature de tous les temps et de tous les pays ne lui étaient pas moins familières, et sa prodigieuse mémoire à cet égard émerveilla plus d'une fois ses contemporains. Le génie, l'énergie intellectuelle, la puissance des aptitudes et des facultés, la force d'intuition et d'assimilation avaient sans doute la part la plus considérable dans ce résultat; mais il cultiva ces dons de la nature par un travail opiniâtre et incessant, par une réclusion presque absolue et par des labeurs intellectuels et des veilles excessives que surexcitait l'abus du café, et qui lui causèrent une maladie nerveuse; le travail pouvait seul le distraire de ses souffrances, en les aggravant. Cette puissante intelligence s'éteignit avant que sa fécondité fût épuisée, à l'âge de soixante et un ans. A l'exception de quelques opuscules, Fréret ne publia, en dehors du recueil des *Mémoires de l'Académie*, aucun de ses écrits, et il en laissa la propriété à la compagnie dont il avait été la gloire. Ils sont innombrables, comme nous l'avons dit, et un certain nombre sont restés inédits. Presque tous ont une importance capitale; nous citerons seulement : *Réflexions sur l'étude des anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves; Vues générales sur l'origine et sur le mélange des anciennes nations; Essai sur la chronologie de l'Ecriture sainte; Années employées à Babylone*; l'*Ancienne année des Perses; Sur le calendrier romain; De l'antiquité et de la certitude de la chronologie chinoise; Chronologie et histoire des Assyriens: Recherches sur les traditions religieuses et philosophiques des Indiens, pour servir de préliminaires à l'examen de leur chronologie; Observations générales sur la géographie ancienne; Réflexions générales sur la nature de la religion des Grecs; Sur les fêtes religieuses de l'année persane; Observations sur la religion des Gaulois et sur celle des Germains; Réflexions générales sur l'étendue de la philosophie ancienne; Principes généraux de l'écriture, et, en particulier, fondement de l'écriture chinoise; De l'origine des Français et de leur établissement dans les Gaules*, etc. Les *Œuvres complètes* de Fréret, publiées par Leclerc de Septchênes (Paris, 1796-1799), ne répondent pas à leur titre et contiennent à peine la moitié des ouvrages du savant académicien. Cette édition, incorrecte d'ailleurs, renferme, en outre, des écrits philosophiques qui lui sont faussement attribués. La plupart de ses manuscrits sont aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut. De tous les ouvrages philosophiques imprimés sous son nom, la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* paraît seule authentique. Encore quelques critiques en font-ils honneur à d'Holbach et Naigeon.

FRÉRET (Pierre), sculpteur français du XVIIIe siècle. Il exerça son art à Cherbourg. On lui doit, entre autres ouvrages, la chaire de l'église de la Sainte-Trinité dans cette ville et le tombeau du bienheureux Thomas Elie dans l'église de Biville (Manche). — Son fils, Louis-Barthélemy FRÉRET, né à Cherbourg, fut un peintre de natures mortes et particulièrement de fruits et de fleurs. La reine Marie-Antoinette le nomma, en 1785, son peintre de fleurs étrangères. — Un autre membre de cette famille, Pierre FRÉRET, peintre de marine et de genre, a représenté les combats mémorables de son compatriote, le contre-amiral Troude.

FRERICHS (Frédéric-Théodore), médecin allemand, né à Aurich (Hanovre) en 1819. Lorsqu'il eut passé son doctorat, il voyagea successivement en Prusse, en Bohême, en Autriche, en Hollande, en Belgique, en France, et, de retour en Allemagne, il s'établit à Gœttingue (1846), où il se fit agréger à l'école de médecine et donna des leçons à l'institut physiologique de M. R. Wagner. Il professa ensuite quelque temps à Kiel et y dirigea l'hôpital académique. La part qu'il prit à la guerre des duchés contre le Danemark eut pour résultat de le forcer à quitter cette ville. Il se rendit alors à Breslau, y professa la pathologie et la thérapeutique et devint directeur de la clinique médicale de cette ville. De là il passa à Berlin pour y occuper une chaire de clinique médicale, et le roi de Prusse lui donna, en 1854, le titre de conseiller intime de médecine. Le principal ouvrage du docteur Frerichs est son *Traité pratique des maladies du foie* (Brunswick, 1859), qui a été traduit en français par MM. Pellegot et Dumesnil (Paris, 1860, in-8o). On lui doit, en outre, un grand nombre d'études et de monographies de physiologie et d'anatomie, qui ont été publiées dans différents recueils et dont nous citerons les plus remarquables : *Sur la composition chimique des os* (1841); *Sur la gale de l'homme* (1845); *Sur la formation de la cataracte* (1845); *Sur la maladie des reins de Brigth* (1851), etc. Il a été un des plus actifs coopérateurs du *Dictionnaire de physiologie* de Wagner (Brunswick, 1843), du *Dictionnaire de chimie* de Liebig, Wœhler (1837 et suiv.), du *Supplément* (1850-1852).

FRÉRON (Elie-Catherine), critique fameux, né à Quimper en 1719, d'une famille de joailliers, mort à Paris en 1776. Il fut d'abord professeur au collége Louis-le-Grand, puis quitta les jésuites et se fit journaliste, sous le patronage et la direction de l'abbé Desfontaines, avec qui il rédigea deux petites feuilles volantes. En 1754, il fonda lui-même un journal littéraire qu'il appela *Lettres de la comtesse de ***, puis *Lettres sur quelques écrits du temps*, et qui devint finalement l'*Année littéraire*, recueil fameux qu'il continua jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans, sinon avec un talent égal à son ardeur polémique, au moins avec un courage soutenu. Ennemi déclaré du parti philosophique, il en attaqua les chefs et les doctrines avec une violence persévérante, rallia autour de lui le troupeau des médiocrités littéraires qui vendaient leur plume à la cause désespérée du passé, et gagna naturellement l'appui du clergé, ainsi que la protection de la reine Marie Leckzinska et de son père, le roi Stanislas. Il fut même, pendant assez longtemps, le commensal de la cour de Lunéville, et Stanislas tint sur les fonts baptismaux son fils, le futur conventionnel.

On pourrait s'étonner aujourd'hui du retentissement qu'ont eu les attaques de Fréron, car la plupart sont d'une faiblesse qui méritait l'oubli; mais à cette époque, si grande à la fois et souvent si puérile, remplie de luttes ardentes et de petites querelles, un quatrain, une épigramme, un libelle, donnaient parfois la célébrité et mettaient en combustion le monde des lettrés. Fréron eut donc des ennemis, comme s'il eût été un écrivain supérieur, et l'éclat de ses querelles porta son nom à la postérité, tandis que la médiocrité de ses écrits l'eût condamné à l'oubli.

Il est surtout resté célèbre par sa lutte contre Voltaire, qui était, comme on le sait, fort sensible aux critiques et irritable à l'excès. Entre ses nombreux ennemis, Fréron est l'élu de son choix, et c'est pour lui qu'il aiguise ses traits les plus acérés. On connaît la fameuse épigramme :

L'autre jour, au fond d'un vallon,
Un serpent mordit Jean Fréron :
Que pensez-vous qu'il arriva?
Ce fut le serpent qui creva.

On connaît aussi la satire du *Pauvre diable* et cette comédie aristophanesque de l'*Ecossaise*, qui eut un si grand retentissement, et où Fréron est représenté comme un pamphlétaire vénal, impudent et avili. Cet échange d'invectives, où le bon goût n'est pas moins outragé que les convenances littéraires, était sans doute un spectacle affligeant et scandaleux; mais, attaqués de toutes parts et avec la plus insigne mauvaise foi, dénoncés dans mille écrits diffamatoires, livrés, sur la scène aux risées et à l'indignation publique, les philosophes étaient, après tout, dans le cas de légitime défense, et s'ils paraissent aujourd'hui avoir répliqué avec trop de violence, c'est que leurs écrits seuls ont survécu et qu'on n'a pas sous les yeux les libelles immondes qui les avaient provoqués.

Fréron avait eu le courage d'assister à sa propre exécution, à la représentation de l'*Ecossaise*, et il rendit compte de cette pièce dans l'*Année littéraire*, où il représente le « sénat philosophique » se réunissant pour faire chanter un *Te Voltarium*. Il eut maille à partir aussi avec les comédiens, et la Clairon, notamment, qu'il avait déchirée, obtint un ordre de l'enfermer au For-l'Evêque; il fallut qu'il recourût à la protection de la reine pour y échapper.

Ce critique si décrié ne manquait ni de talent ni de goût; mais il était sec et froid, et plus rhéteur qu'écrivain. C'était, d'ailleurs, un polémiste, et sa principale force était dans l'ironie. Quoiqu'il ait le plus souvent dépassé les bornes de la critique et qu'il se soit fait une habitude du libelle, quoique ce fût un homme équivoque, on assure cependant qu'il n'était pas méprisable comme l'ont dépeint les ennemis qu'il s'était faits. Sa manie était de ravaler les écrivains les plus illustres et de prodiguer l'éloge à de plats littérateurs; mais c'était la tactique de la coterie qu'il servait, et lui-même était souvent le premier à rire des Mécènes qui lui imposaient leurs jugements. Son recueil lui rapportait beaucoup d'argent, sans compter les bénéfices de ses patrons. Il avait équipage, maison de ville et maison de campagne, et vivait fort largement. C'était, au témoignage d'un de ses panégyristes (Ch. Monselet), « un joyeux compagnon, menant grand train et faisant bombance. »

Cependant, les dernières années de sa vie ne furent pas aussi brillantes, et son journal était en décadence marquée, lorsque, le 10 mars 1776, on lui annonça tout à coup que le garde des sceaux avait décidément supprimé le privilége de l'*Année littéraire*. Fréron en eut un tel saisissement, que la goutte, dont il était tourmenté, lui remonta au cœur et l'étouffa.

Grâce à d'actives démarches, sa femme

parvint, toutefois, à faire conserver le privilége à son fils Stanislas, encore enfant.

Outre l'énorme collection de son journal, Fréron a écrit quelques ouvrages et compilations qui sont tombés dans l'oubli.

M. Ch. Monselet a publié : *Fréron* ou l'*Illustre critique* (Paris, 1864, in-18). C'est un de ces paradoxes littéraires où la haine du banal fait tomber aujourd'hui tant d'esprits distingués.

FRÉRON (Louis-Stanislas), publiciste et conventionnel, fils du précédent, né à Paris en 1765, mort à Saint-Domingue en 1802. Il eut pour parrain le roi Stanislas, et pour protectrice Mme Adélaïde, l'une des filles de Louis XV. Il n'était âgé que de onze ans lorsqu'il perdit son père; néanmoins, il lui succéda dans le privilége de l'*Année littéraire*, qui fut alors rédigée par Geoffroy et l'abbé Royou, et qui se continua, comme on le sait, jusqu'au commencement de la Révolution. Plus tard, le jeune Fréron y travailla également. Condisciple de Robespierre et de Camille Desmoulins au collége Louis-le-Grand, il prit, comme eux, sa direction vers les idées philosophiques, que son père avait si vigoureusement combattues, et se jeta, dès 1789, dans le mouvement révolutionnaire. Un des membres les plus actifs du club et du district des Cordeliers, il se fit bientôt une notoriété bruyante dans la presse par la publication de l'*Orateur du peuple*, journal rédigé avec plus de chaleur que de littérature, et dans lequel il imitait Marat, mais avec plus de faconde déclamatoire et d'emphase. Lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes (1792), il demanda la déchéance et un jugement capital, participa à la pétition du Champ-de-Mars, et dut, comme les principaux cordeliers, se cacher quelque temps et cesser la publication de son journal, pendant la petite terreur constitutionnelle qui suivit. L'amnistie qui fut proclamée lors de l'acceptation de la constitution lui permit de rentrer dans la lice. Au 10 octobre 1792, il fut nommé membre de la Commune insurrectionnelle, puis député à la Convention nationale. Il prit place au sommet de la Montagne, avec toute la députation de Paris, vota la mort du roi, sans appel ni sursis, se prononça avec énergie contre les girondins, et contribua à leur chute dans les journées des 31 mai-2 juin 1793. Dans les derniers mois de 1792, au moment des plus grands périls de l'invasion, il avait été envoyé, comme commissaire du pouvoir exécutif, dans la Moselle, et il avait rendu quelques services. Lors du mouvement fédéraliste de Marseille, il fut chargé, avec Barras, d'aller réprimer l'insurrection, et tous deux déployèrent, dans cette mission, une extrême sévérité, dont la correspondance de Fréron porte le témoignage le plus déplorable. Non contents de contenir Marseille par la terreur, par de sanglantes exécutions, ils voulaient encore démolir ses édifices et l'appeler désormais *ville sans nom*. Chargés ensuite, par la Convention, de rassembler des forces et d'aller faire le siége de Toulon, qui venait d'être livré aux Anglais, ils agirent avec vigueur; mais, malheureusement, quand la place fut reprise, ils se souillèrent des mêmes excès et décimèrent la population par des fusillades journalières; ils voulaient même raser la ville.

Rappelé du Midi au commencement de 1794, Fréron, qui appartenait au parti dantoniste, assista en frémissant au supplice de ses amis, sentant bien que le même sort lui était réservé. Robespierre, en effet, le fit exclure des Jacobins. Ces sortes d'*épurations* étaient souvent alors le prélude d'une mise en accusation. Evidemment menacé, Fréron se jeta à corps perdu dans la coalition contre le parti robespierriste et joua un rôle actif dans la journée du 9 thermidor. La Convention le chargea, avec Barras, de diriger la force armée contre l'Hôtel de ville. Toujours possédé de la manie des démolitions, il proposa de raser la maison commune. Dès lors, il figura au premier rang dans la faction thermidorienne, avec Tallien et autres, et fut plus violent encore, comme réacteur, qu'il ne l'avait été comme terroriste. Il ressuscita son *Orateur du peuple* et en fit le moniteur de la vengeance, demandant chaque jour de nouveaux supplices et de nouvelles proscriptions. Il ne se contenta point de demander, quelques jours après le 9 thermidor, que Fouquier-Tinville allât *cuver dans les enfers le sang qu'il avait versé*, il réclama aussi, avec un acharnement sans exemple, la mort des membres des anciens comités de Salut public et de Sûreté générale, Collot, Barère, Billaud, etc.

Il était le chef et l'inspirateur de ces bandes de jeunes gens connus sous le nom de *jeunesse dorée*, et qui, sous le prétexte de poursuivre les terroristes, commirent tant d'excès dans Paris, assommant les patriotes en pleine rue et fouettant leurs femmes, hurlant le *Réveil du peuple*, cette *Marseillaise* de la réaction, troublant les théâtres, promenant partout leurs saturnales, fermant les Jacobins et les réunions populaires, signalant enfin, par les violences les plus odieuses, le triomphe de leur faction.

Lors de l'insurrection populaire du 1er prairial et des jours suivants, Fréron fut envoyé, avec Barras et Laporte, pour réduire le faubourg Antoine, et, suivant son procédé habituel, il proposa d'y mettre le feu; mais le général Menou refusa de se prêter à ce vandalisme.

Cependant, il dut bientôt reculer lui-même devant les conséquences de tant de réactions, à la faveur desquelles les royalistes reprenaient le dessus. A Paris, ils tentèrent une insurrection et furent écrasés dans la journée du 13 vendémiaire. Mais, dans les départements méridionaux, ils dominaient de toutes parts, et les républicains, désarmés, étaient impitoyablement massacrés.

Non réélu au conseil des Cinq-Cents, Fréron fut envoyé en mission dans ces contrées, en qualité de commissaire du gouvernement pour la Drôme, Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, le Var, etc. Il fit d'énergiques, mais inutiles efforts, pour arrêter les sanglantes représailles exercées par les égorgeurs royalistes et les trop fameuses compagnies de Jéhu. Attaqué violemment à son tour par les réacteurs triomphants, il se défendit avec vigueur, et, finalement, le Directoire approuva sa conduite. Il a publié sur cette mission un ouvrage important : *Mémoires historiques sur la réaction royale et sur les malheurs du Midi* (1796; réimprimé en 1824, in-8o). C'est un recueil de pièces et de documents d'un haut intérêt pour l'histoire des sanglants exploits des compagnies de Jéhu.

Après le 18 brumaire, Fréron, qui d'ailleurs était un homme médiocre, malgré le rôle bruyant qu'il a joué, n'obtint qu'un mince emploi dans l'administration des hospices. Ancien protecteur de Bonaparte, qu'il avait appuyé lors du siége de Toulon, il avait accès dans sa famille, et il fut même sur le point d'épouser sa sœur Pauline, qui fut donnée au général Leclerc. Lors de l'expédition de Saint-Domingue, il suivit ce général avec une commission de préfet. Il remplaça d'abord Benezech, qui venait de mourir; mais lui-même succomba presque aussitôt aux atteintes de la fièvre jaune.

Outre le mémoire que nous avons cité, et les diverses séries de son *Orateur du peuple*, il a publié quelques autres écrits ou brochures qui n'ont aucun intérêt.

FRESAIE s. f. (fre-zè — Suivant Ménage, ce mot est une corruption du latin *præsaga avis*, l'oiseau qui donne des présages. D'autres ont dit que le nom de cet oiseau lui venait d'une espèce de fraise qu'il a autour du cou. Delâtre croit devoir rapporter le nom de cet oiseau de mauvais augure à l'ancien haut allemand *freisa*, épouvante, de la racine sanscrite *bhraich* ou *bhrais*, craindre, trembler, qui a aussi produit le grec *phrissô*, le latin *frigeo*, frissonner, etc.). Ornith. Un des noms vulgaires de l'effraie : *La* FRESAIE *habite ordinairement dans les trous profonds*. (V. de Bomare.)

FRÉSANGE s. f. (fré-zan-je). Dr. cout. Droit que l'on prélevait autrefois sur les porcs, dans l'ancienne seigneurie de la Glandée, au profit du maître des eaux et forêts. ‖ On disait aussi FRÉSANCHE et FRÉSINGE.

FRESCHOT (Casimir), historien français qui vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Histoire abrégée de la ville et province d'Utrecht* (Utrecht, 1713, in-8o); *Histoire du congrès et de la paix d'Utrecht, comme aussi de celle de Rastadt et de Bade* (1716, in-12); *Histoire amoureuse et badine du congrès et de la paix d'Utrecht* (1716, in-12), qui valut à son auteur des coups de bâton.

FRESCINGAGE s. m. (frè-sain-ga-je). Dr. cout. Droit qu'on payait en viande de porc fraîche, souvent aussi en argent.

FRESCOBALDI (Geronimo), célèbre organiste, né à Ferrare vers 1587, mort à Rome vers 1654. Certains biographes lui donnent pour premier maître Alexandre Milleville, son compatriote, organiste et compositeur de mérite. Frescobaldi, lorsque son éducation musicale fut terminée, se rendit dans les Pays-Bas, où il séjourna plusieurs années, et revint, en 1608, à Milan. La vie de l'artiste se dérobe aux investigations de 1608 à 1614, époque à laquelle on le rencontre à Rome, et ce fut sans doute pendant cet intervalle obscur, qu'il acquit le talent qui lui valut le titre d'organiste de Saint-Pierre du Vatican. Du reste, sa renommée devait être immense, puisque Baini prétend qu'à la première audition trente mille personnes s'entassèrent dans l'église. La vie de l'artiste, depuis 1614, nous est complétement inconnue. Bornons-nous donc à l'examen des œuvres de ce musicien, dont la réputation nous est parvenue environnée d'un si grand éclat.

Les compositions de Frescobaldi prouvent péremptoirement qu'il fut un de ces génies créateurs qui donnent à l'art une irrésistible impulsion. En effet, dans ses œuvres, on rencontre la tonalité moderne avec les modulations auxquelles elle a donné naissance. Tout en lui est neuf, inspiré, et sa féconde imagination, attestée par une multitude innombrable d'ouvrages, a certainement contribué au prestige qu'il exerça sur son siècle. Quelques-unes de ses compositions, bien rares, il est vrai, ont été écrites dans le mauvais goût de l'époque, et ont fait aux règles absurdes et folles de la scolastique des concessions fâcheuses, en entassant à plaisir les difficultés et les contorsions de la fugue et du contre-point, tours de force et charades complétement étrangers à l'art musical. Mais ces légères taches disparaissent dans l'harmonieuse majesté de l'ensemble de l'œuvre, et, cette réserve faite pour quelques énigmes d'algèbre musicale, il ne reste plus qu'à s'incliner devant un génie qui a fait marcher l'art musical à pas de géant dans la voie de la réforme et du progrès.

FRÉSÉNIE s. f. (fré-zé-nî — de *Fresenius*, savant allem.). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des astérées, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

FRESENIUS (Charles-Remi), chimiste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1818. Il fut d'abord élève pharmacien dans sa ville natale, et se livra ensuite avec ardeur à l'étude des sciences naturelles, en particulier de la chimie et de la botanique. Après avoir passé une année à l'université de Bonn, il alla continuer ses études à Giessen, où Liebig le choisit, la même année, pour suppléant, et où il se fit recevoir agrégé de chimie en 1843. Deux ans plus tard, il fut nommé professeur de chimie, de physique et de technologie à l'institut agronomique de Wiesbaden, et décida le gouvernement du duché de Nassau à fonder, en 1848, dans cette ville, un laboratoire de chimie qui a reçu, depuis cette époque, de nombreux agrandissements, et auquel on a joint en 1862 une école de pharmacie. Fresenius, dont les leçons ont rendu cet établissement célèbre dans toute l'Allemagne, reçut en 1855 le titre de conseiller intime du duché de Nassau. On a de lui un certain nombre d'ouvrages qui traitent presque tous de la chimie analytique, science dans laquelle ses opinions font autorité en Allemagne. Nous citerons : *Traité d'analyse qualitative chimique* (Bonn, 1841; 11e édition, Brunswick, 1862), traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; *Traité d'analyse quantitative chimique* (Brunswick, 1846; 5e édition, 1864); *Manuel de chimie agricole, forestière et financière* (Brunswick, 1847). Ces dernières années, Fresenius s'est surtout occupé de l'analyse des eaux minérales et a exposé le résultat de ses études, soit dans des écrits publiés à part, soit dans le *Journal de chimie analytique*, qu'il a fondé, en 1862, à Brunswick. Parmi ses travaux dans ce genre, il faut surtout mentionner ses *Recherches chimiques sur les eaux minérales les plus remarquables du duché de Nassau* (Wiesbaden, 1850-1860, 7 livraisons), et ses *Analyses* des sources de Hombourg, de Wildungen et de Pyrmont.

FRÉSILLON s. m. (fré-zi-llon, *ll* mll. — dimin. de *frêne*). Bot. Nom vulgaire du troëne, arbrisseau voisin des frênes.

FRESISOM (fré-zi-zomm). Logiq. Mot barbare employé dans certains vers techniques, pour désigner un syllogisme dont la majeure est générale et négative, la mineure particulière et affirmative, la conclusion particulière et négative.

FRESNAIS (Joseph-Pierre), traducteur français, né près de Vendôme, mort vers 1789. Il a fait passer dans notre langue plusieurs ouvrages allemands et anglais. Parmi ses traductions, qui ne manquent ni d'élégance ni d'exactitude, nous citerons : la *Sympathie des âmes*, de Wieland (1768); *Histoire d'Agathon* ou *Tableau philosophique des mœurs de la Grèce*, imité du même (1768, 4 vol. in-12); le *Guide du fermier*, d'Arthur Young (Paris, 1770-1782, 2 vol.); le *Voyage sentimental*, de Sterne (1784), etc.

FRESNAY-LE-VICOMTE, bourg et comm. de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. de Mamers, sur un coteau de la rive gauche de la Sarthe; pop. aggl., 3,102 hab. — pop. tot., 3,336. hab. « Du pont qui relie cette ville à son faubourg, dit M. A. Moutié, on découvre un charmant paysage. La Sarthe, large et limpide, mine incessamment la base de la colline qui s'élève sur la rive gauche, hérissée d'énormes rochers calcaires, que des filons schisteux sillonnent dans tous les sens. Au delà de ces blocs confusément entassés se dresse, à plus de 30 mètres au-dessus de la rivière, une enceinte de vieilles murailles tapissées de lierre, derrière lesquelles se cachent les ruines du château. De l'autre côté, sur la rive droite, les collines, couvertes de vignes et de verdure, présentent un ravissant contraste avec ces ruines pittoresques et imposantes. » L'église Notre-Dame est un curieux spécimen de l'architecture romane du XIIe siècle et de l'époque de transition du plein-cintre à l'ogive. Les pentaux de la porte, divisés en vingt-quatre panneaux, sont un échantillon intéressant de la menuiserie du XVIe siècle. Les sculptures représentent Jésus en croix, Jésus apparaissant à Madeleine, les douze apôtres, l'arbre de Jessé, etc. Tout près du toit, au-dessus de la porte, se voit, sur une pierre, une figure de guerrier sculptée en ronde bosse. Autour des fenêtres sont groupées des figures de monstres, d'animaux et de saints personnages. La tour qui surmonte la nef est percée de fenêtres et flanquée de clochetons; sa construction est fort remarquable. A l'intérieur de l'église, dont le plan est celui d'une basilique, les arceaux des arcades retombent, les uns sur des colonnettes et des pilastres, les autres sur des colonnes aux chapiteaux diversement décorés. Du château fort de Fresnay, il ne subsiste plus que l'entrée principale, composée de deux tours rondes de 10 mètres d'élévation, renfermant des cachots et un escalier. La chapelle du château, entièrement souterraine, subsiste encore et sert de cave à trois maisons contiguës. Les voûtes, ornées d'arceaux en ogive d'une grande pureté, reposent, au milieu de l'édifice, sur cinq piliers octogones, dont les chapiteaux sont décorés de feuillages et grossièrement sculptés. Mentionnons encore deux maisons du XIIIe siècle, les restes de l'ancien prieuré de Saint-Léonard, qui paraissent dater du XVe siècle, des vestiges de l'enceinte de la ville, etc.

La ville de Fresnay, déjà fortifiée au IXe siècle, fut prise deux fois par Guillaume le Conquérant; les Anglais s'en emparèrent en 1356, en 1417 et en 1420. En 1448, elle fut recouvrée par le duc d'Alençon. Pendant les guerres de religion, elle fut pillée en 1563 et en 1568, et eut encore à souffrir pendant les guerres de la Vendée, en 1798.

FRESNAYE (Jean VAUQUELIN DE LA), magistrat et poëte français. V. VAUQUELIN DE LA FRESNAYE.

FRESNE (François EBAUDY DE), économiste français, né à Langres en 1743, mort à Vesoul en 1815. Il se rendit à Paris, où il s'occupa surtout d'étudier les questions agricoles et industrielles, puis visita, pour compléter ses études, l'Angleterre et la Hollande. Au début de la Révolution, il se montra un adversaire déclaré des idées de Necker, et proposa de créer une banque territoriale qui, d'après lui, devait faire affluer l'argent dans les caisses de l'Etat et permettre de rembourser les capitalistes, qui absorbaient la meilleure partie des revenus du royaume. Vers la fin de sa vie, il devint l'admirateur et le disciple de Saint-Martin. On a de lui : *Traité d'agriculture* (Vesoul, 1788, 3 vol. in-8o); *Plan de restauration et de libération, fondé sur les principes de la législation et de l'économie politique, proposé aux états généraux* (Vesoul, 1789, in-8o).

FRESNE (Charles DU), célèbre historien et glossateur. V. DU CANGE.

FRESNE-CAMILLY, village et comm. de France (Calvados), cant. de Creuilly, arrond. et à 13 kilom. de Caen; 746 hab. L'église, une des plus curieuses du département, se divise en deux parallélogrammes inégaux, l'un, de 18 mètres sur 9, l'autre, de 15 mètres sur 7. La nef a conservé extérieurement, au niveau des fenêtres, une élégante série d'arcatures, dont les archivoltes, ornées de zigzags, portent sur des colonnettes accouplées. Le chœur est séparé de la nef par une arcade romane. Le château, qui a été reconstruit, appartient à M. le comte Louis d'Osseville.

FRESNEL (Augustin-Jean), illustre physicien, membre de l'Institut, né à Broglie (Eure) le 10 mai 1788, mort à Ville-d'Avray en 1827. Il était fils d'un architecte; sa mère était une demoiselle Mérimée. Ses premiers pas dans la voie des études furent très-lents : à huit ans, il ne savait pas lire, mais il fit aussitôt de rapides progrès. A treize ans, il entrait à l'école centrale de Caen, et, à seize ans et demi, à l'Ecole polytechnique, où il conquérait l'estime et l'amitié de Legendre, alors examinateur de sortie. De l'Ecole polytechnique, Fresnel passa à celle des ponts et chaussées, et remplit, jusqu'en 1814, différentes missions dans la Vendée, dans la Drôme et dans l'Ille-et-Vilaine. La Restauration avait eu toutes ses sympathies; il y avait puisé l'espoir d'une régénération politique de la France et de l'Europe; aussi prit-il les armes contre l'empereur au commencement des Cent-Jours. Destitué peu après, et placé sous la surveillance de la haute police, il se rendit à Paris et commença dès lors ses belles recherches sur la lumière, qu'il n'a plus interrompues jusqu'à sa mort. Le 28 décembre 1814, il avait écrit à un de ses amis, à Paris : « Je ne sais ce qu'on entend par polarisation de la lumière; priez M. Mérimée, mon oncle, de m'envoyer les ouvrages dans lesquels je pourrais l'apprendre. » Huit mois après, il s'était placé à la tête des physiciens de l'époque; en 1819, il remportait le prix proposé par l'Académie des sciences, sur la diffraction; il entrait à l'Académie, en 1823, avec l'unanimité des suffrages; la Société royale de Londres se l'associait en 1825, et lui décernait, deux ans après, la médaille de Rumford, qu'il reçut des mains d'Arago sur son lit de mort. Il avait recouvré sa place d'ingénieur des ponts à la seconde Restauration, et avait été attaché au service du pavé de Paris; il fut, peu après, investi des fonctions de répétiteur à l'Ecole polytechnique. Ce dernier emploi le fatiguait extrêmement, et la place d'examinateur des élèves de la marine étant venue à vaquer, il la demanda; mais le ministre qui tenait alors le portefeuille de la marine ne trouva pas en lui un partisan assez chaud de la politique du gouvernement. Une attaque d'hémoptysie vint le condamner à la retraite en 1824; à partir de ce moment, il ne fit plus que languir, sans toutefois cesser de se préoccuper des hautes questions qui l'avaient absorbé dans ses dernières années, et surtout de la construction des phares, dont il avait fait accepter les modèles par l'administration.

Les premières recherches de Fresnel eurent pour objet les phénomènes de double réfraction : on ne connaissait, du temps d'Huyghens, que deux cristaux, le spath d'Islande et le quartz, jouissant de la propriété de diviser un faisceau incident en deux faisceaux obéissant, l'un à la loi de Descartes, l'autre à la